

and stored in any other proper place at the direction of or with the concurrence of an inspector.'

Clause 16

Delete line 9 on page 5, and substitute the following therefor:

'pursuant to subsection (1) of section 15,'

Delete line 7, on page 9, and substitute the following therefor:

'of sixty days from the day of seizure and'

Delete line 43, on page 9, and substitute the following therefor:

'period of time and upon such conditions relating to the detention for that additional period of time as he deems proper and that'

Delete lines 3 and 4, on page 10, and substitute the following therefor:

'(ii) of paragraph (c) of subsection (4) of section 15 applies.'

Delete line 13, on page 10, and substitute the following therefor:

'piration of sixty days from the day of'

Delete lines 17 and 18, on page 10, and substitute the following therefor:

'paragraph (c) of subsection (4) of section 15 applies; or'

Clause 17

Delete line 27, on page 10, and substitute the following therefor:

'section (1) of section 15 and the owner'

Delete line 36, on page 10, and substitute the following therefor:

'(1) of section 15 by means of or in relation'

Add, on page 11, immediately following line 12, the following:

'(3) For the purposes of subsection (2), any product or other thing released from detention pursuant to paragraph (a) or (b) of subsection (4) of section 15 shall be deemed not to have been seized pursuant to that section.'

Clause 18

Delete lines 27 to 32, on page 11, and substitute the following therefor:

'(d) prescribing the information that shall be shown on the container of a prepackaged product where any representation is made thereon that the prepackaged product is being offered for sale below the usual retail price;'

Delete line 26, on page 12, and substitute the following therefor:

'under section 15;'

Delete line 29, on page 12, and substitute the following therefor:

'17; and'

ou la personne ayant droit à la possession du bâtiment ou lieu demande qu'il soit transporté en quel-qu'autre lieu convenable, auquel cas ce produit ou cet article, ou l'échantillon qui en est pris, selon le cas, peut être transporté et emmagasiné en tout autre lieu convenable qu'indique ou qu'approuve un inspecteur.»

Article 16

Retrancher les lignes 5 et 6, à la page 9, et remplacer par ce qui suit:

«article en application du paragraphe (1) de l'article 15, le Ministre peut, avant l'ex-»

Retrancher la ligne 7, à la page 9, et remplacer par ce qui suit:

«piration des soixante jours à partir»

Retrancher les lignes 43 et 44, à la page 9, et remplacer par ce qui suit:

«période supplémentaire et aux conditions, de rétention pendant la durée de celle-ci, qu'il estime convenables et qu'à l'expiration de cette période»

Retrancher les lignes 3 et 4, à la page 10, et remplacer par ce qui suit:

«ou (ii) de l'alinéa c) du paragraphe (4) de l'article 15.»

Retrancher la ligne 13, à la page 10, et remplacer par ce qui suit:

«session à l'expiration de soixante»

Retrancher la ligne 18, à la page 10, et remplacer par ce qui suit:

«néa c) du paragraphe (4) de l'article 15»

Article 17

Retrancher la ligne 28, à la page 10, et remplacer par ce qui suit:

«tion du paragraphe (1) de l'article 15 et»

Retrancher la ligne 39, à la page 10, et remplacer par ce qui suit:

«(1) de l'article 15 au moyen duquel ou au»

Insérer, immédiatement après la ligne 12, à la page 11, ce qui suit:

«(3) Aux fins du paragraphe (2), lorsqu'il est mis fin à la rétention d'un produit ou autre article en application de l'alinéa a) ou de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 15, ce produit ou autre article est censé ne pas avoir été saisi en application de cet article.»

Article 18

Retrancher les lignes 27 à 32, à la page 11, et remplacer par ce qui suit:

«d) prescrivant les renseignements qui doivent figurer sur l'emballage d'un produit préemballé lorsque s'y trouve une indication que le produit préemballé est offert à la vente à un prix inférieur au prix de détail courant;»

Retrancher la ligne 28, à la page 12, et remplacer par ce qui suit:

«de l'article 15;»

Retrancher la ligne 31, à la page 12, et remplacer par ce qui suit:

«vertu de l'article 17; et»